

Introduction

Langues et écritures d'Égypte antique

Repères chronologiques et terminologiques

Stéphane Polis

Depuis les premières manifestations de l'écriture, aux alentours de 3150 avant notre ère, jusqu'à l'arrivée de l'écriture arabe, nombreuses furent les écritures employées en Égypte. L'objectif de ce guide est d'en expliquer les grands principes de fonctionnement, de présenter la diversité de leurs manifestations dans le temps et l'espace, et d'en décrire les principaux contextes d'emploi. Si l'écriture hiéroglyphique se taille assez évidemment la part du lion, c'est toute la richesse des écritures qui furent utilisées sur la terre des pharaons qui est ici exposée, sans présupposer de connaissances spécifiques de la part du lecteur. Il paraît donc utile de fournir d'emblée quelques balises.

1. La langue des pharaons

La langue parlée en Égypte dans l'Antiquité appartient à une branche relativement isolée du groupe chamito-sémitique. Les égyptologues distinguent traditionnellement cinq grandes phases au sein de celle-ci : l'*ancien égyptien* (2800–2000 ACN), le *moyen égyptien* (2000–1450 ACN), le *néo-égyptien* (1450–700 ACN), le *démotique* (700 ACN–450 AD), et le *copte* (c. 300–1450 AD) qui est toujours utilisé comme langue liturgique par les chrétiens d'Égypte. La langue égyptienne a évidemment évolué avec le temps – entre les phases les plus anciennes et les plus récentes, il y a autant de différences qu'entre le latin archaïque et le français contemporain –, mais il s'agit bien d'une seule et même langue.

On notera que, dès le Nouvel Empire (1550 ACN) et jusqu'à la fin de l'histoire pharaonique, les égyptiens recourent à un registre linguistique particulier pour les textes magico-religieux et les compositions relevant de la sphère royale au sens large. Ce registre est appelé *égyptien de tradition*, car il emprunte vocabulaire et constructions grammaticales aux phases antérieures de la langue. Il s'agit d'une variété de prestige qui cherche à imiter une langue idéale, idéologiquement associée aux temps primordiaux de la création. C'est dans cet idiome qu'est par exemple rédigé le texte hiéroglyphique de la Pierre de Rosette (§1).

2. Les écritures égyptiennes

La langue égyptienne a été notée au moyen de plusieurs écritures. Il y a d'abord les écritures égyptiennes indigènes (Tableau 1), qui obéissent toutes aux mêmes principes de fonctionnement, comme l'a montré Champollion il y a maintenant deux siècles (§1). Après une période d'émergence – durant laquelle le degré de figurativité des signes varie surtout en fonction du support employé (§2) – des normes spécifiques se développent pour les formes monumentalisées de l'écrit, les fameux *hiéroglyphes* (Fig. 2, a ; §3–5), et pour la cursive, que l'on nomme *hiératique* (Fig. 2, c ; §7). Entre ces deux pôles, les *hiéroglyphes linéaires* (Fig. 2, b ; §6) – aussi dits 'cursifs' – constituent une forme simplifiée des hiéroglyphes qui est utilisée, à partir de 2000 av. J–Chr., comme succédanés des hiéroglyphes, principalement pour les textes funéraires sur les cercueils et murs des tombes.

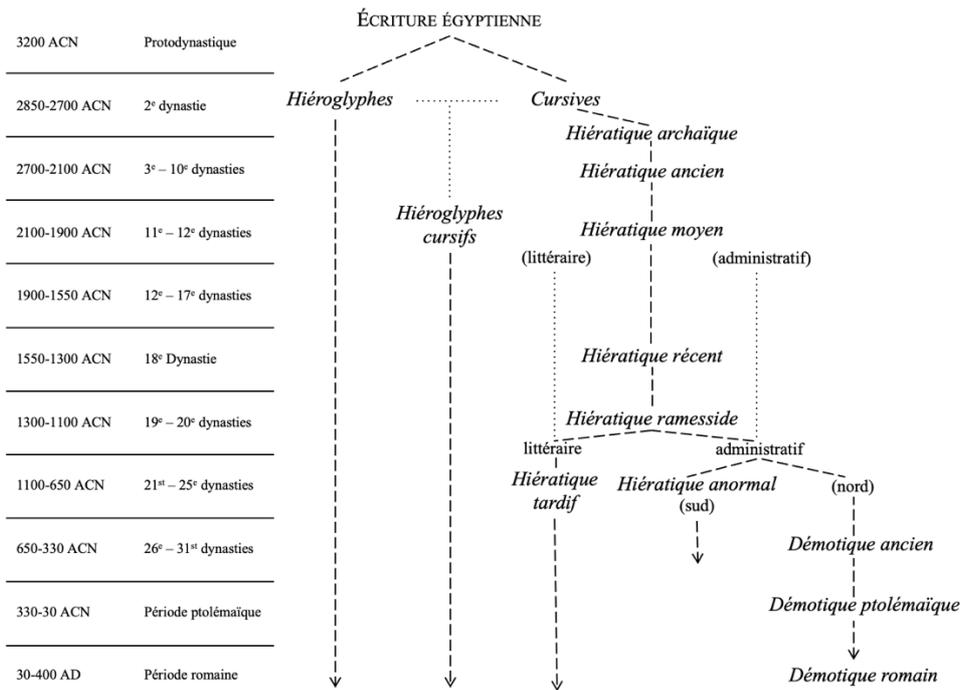


Figure 1

De son côté, l'*hiératique* va évoluer vers des formes toujours plus cursives, qui aboutiront, après le Nouvel Empire, au *hiératique anormal* (§8) dans la région thébaine et au *démotique* (Fig. 2, d ; §9) dans le nord du pays. On voit donc que, pour l'essentiel de son histoire, l'Égypte fut une société de la multiscripturalité : différents types d'écriture coexistaient et pouvaient être mobilisés selon les contextes (Fig. 1).

Notons que les noms donnés aux écritures égyptiennes correspondent aux usages prototypiques qui étaient les leurs quand les grecs les ont décrites dans l'Antiquité : l'écriture *hiéroglyphique* est caractérisée par sa nature sacrée et son caractère gravé, l'*hiératique* est alors l'écriture associée aux prêtres, tandis que le *démotique* est l'écriture populaire.



Figure 1

3. Les écritures importées et dérivées

À côté de ces écritures proprement égyptiennes, d'autres systèmes graphiques ont été utilisés en Égypte. C'est le cas du cunéiforme (§11), de tradition mésopotamienne, employé comme écriture dans la correspondance diplomatique avec les royaumes du Proche-Orient (Fig. 3). C'est également le cas du grec (§12), dont l'usage se développe considérablement après la conquête du pays par Alexandre le Grand (332 av. J.-Chr.), et dans une moindre mesure du latin (§13), qui restera une langue de l'administration et de l'armée quand l'Égypte devient une province romaine.

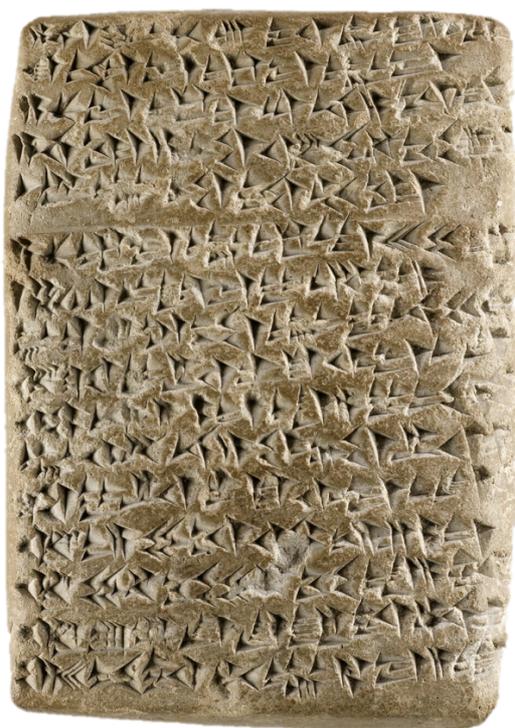


Figure 3

En plus de ces écritures importées, entre le I^{er} et le IV^e siècle de notre ère, les égyptiens – qui étaient alors en contact depuis plusieurs siècles avec l’écriture alphabétique – conçoivent un nouveau système d’écriture pour noter leur langue : le copte (Fig. 2, e ; §10). Ils empruntent pour ce faire l’alphabet grec et l’enrichissent de signes issus du démotique (§9), afin de noter les sons de la langue égyptienne qui ne font pas partie du répertoire phonographique grec. Cette écriture deviendra le medium privilégié des textes chrétiens d’Égypte, tandis que l’écriture et la langue arabe (§14) s’imposeront progressivement dans tous les autres contextes à partir du milieu du VII^e siècle de notre ère.

Il faut enfin souligner que les signes de l’écriture égyptienne ont été adaptés à d’autres langues. Assez tôt (c. 1900 ACN), ils ont été re-fonctionnalisés pour noter du sémitique : c’est ce que l’on nomme l’écriture protosinaïtique (§15). Au-delà des incertitudes concernant les modalités précises de son apparition, il est assuré que les hiéroglyphes égyptiens ont été employés avec des valeurs phonographiques qui ne peuvent s’expliquer que par le sémitique. Cette écriture est – selon toute vraisemblance – à l’origine de nos alphabets modernes, moyennant un long et complexe processus de transmission. Par ailleurs, en Nubie, une sélection de caractères hiéroglyphiques et démotiques a été employée pour noter la langue méroïtique (§16) à la fin du III^e siècle avant notre ère.

4. Translitérer l’égyptien

Le but de la translitération est de proposer une interprétation phonographique des textes égyptiens et d’en faciliter ainsi la lecture. Si Champollion employait le copte pour ce faire, les égyptologues ont par la suite pris l’habitude de transcrire les écritures hiéroglyphique, hiératique et démotique au moyen de caractères alphabétiques agrémentés de diacritiques. On trouvera ci-dessous les principaux hiéroglyphes dits ‘unilitères’ (c’est-à-dire notant une seule consonne), leur forme hiératique, ainsi que leur translitération et leur prononciation (Fig. 4).

HIÉROGLYPHE	HIÉRATIQUE	TRANSLITÉRATION	PRONONCIATION
		ʒ	/a/
		j	/i/
		y	/i/, /j/
		˙	/a/
		w	/u/, /w/
		b	/b/
		p	/p/
		f	/f/
		m	/m/
		n	/n/
		r	/ʁ/
		h	/h/
		ħ	/ħ/
		ḥ	/x/
		ḥ	/ç/
		z	/z/
		s	/s/
		š	/ʃ/
		ḳ	/q/
		k	/k/
		g	/g/
		t	/t/
		t̥	/tʃ/
		d	/d/
		d̥	/dʒ/

Figure 4

5. Organisation du guide

Le guide est structuré en trois grandes sections. La première partie est un panorama diachronique des écritures d'Égypte : depuis l'apparition des hiéroglyphes jusqu'à l'introduction de l'écriture arabe, les différents systèmes sont tour à tour décrits, tant dans leur fonctionnement interne que dans leur complémentarité.

La deuxième partie est entièrement consacrée aux hiéroglyphes. Elle explore les diverses facettes de cette écriture figurative : le nombre de signes et leur classification, la relation entre signes d'écriture et représentations figurées, l'organisation spatiale et la matérialité des hiéroglyphes, l'adossement de l'écriture hiéroglyphique à la langue orale, ainsi que les jeux sur les signes et autres emplois dits énigmatiques.

La troisième partie s'intéresse quant à elle aux principaux usages de l'écrit en Égypte ancienne. Apprentissage de l'écriture, utilisation des supports mobiles et monumentaux, inscription des objets et graffiti, destructions de l'écrit et systèmes de marques sont autant de pratiques envisagées. L'emploi de l'écriture à des fins particulières – administratives, funéraires ou magiques, par exemple – ou dans des contextes socio-historiques spécifiques est également présenté.

Conjointement, les notices rassemblées dans ce guide présentent donc un état de nos connaissances, accessible au plus grand nombre, concernant la fascinante diversité des écritures égyptiennes deux cents ans après le déchiffrement des hiéroglyphes par Jean-François Champollion.

Figure 1. Panorama diachronique des écritures égyptiennes et de leur évolution

Figure 1. Exemples d'écritures égyptiennes : (1) hiéroglyphes (stèle de Montou-ouser ; c. 1950 ACN – © Metropolitan Museum of Art) ; (2) hiéroglyphes cursifs (12^e heure de l'*Amdouat* du P. Turin Cat. 1783 ; c. 970 ACN – © Museo Egizio) ; (3) hiératique (lettre MMA 27.3.560 ; c. 1450 ACN – © Metropolitan Museum of Art) ; (4) démotique (contrat du P. Turin Cat. 2122 ; c. 520 ACN – © Museo Egizio) ; (5) copte (lettre P. Louvre R77/RE24 ; c. 680 AD – © 2009 Musée du Louvre/Georges Poncet)

Figure 3. Lettre cunéiforme d'Akhénaton au prince cananéen Eндaruta d'Akshapa (Tablette Louvre AO7095 = EA 367 ; c. 1350 ACN – © 2011 RMN-Grand Palais, musée du Louvre / Franck Raux)

Figure 4. Hiéroglyphes unilitères avec leur forme hiératique (ramesside), ainsi que leur translittération et leur prononciation conventionnelles.